

The Democratic Paradox de Chantal Mouffe, Londres, Verso,
2000, 143 p.

Marc G. Doucet

Volume 21, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040311ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040311ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Doucet, M. G. (2002). Compte rendu de [*The Democratic Paradox* de Chantal Mouffe, Londres, Verso, 2000, 143 p.] *Politique et Sociétés*, 21(1), 140–143.
<https://doi.org/10.7202/040311ar>

The Democratic Paradox

de Chantal Mouffe, Londres, Verso, 2000, 143 p.

On ne sera pas tout à fait étonné de la teneur des arguments que nous offre Chantal Mouffe dans son nouvel ouvrage. En fait, à part ceux présentés dans le chapitre trois et la conclusion, ces arguments ont déjà été exposés ailleurs, quoique sous une forme parfois modifiée, puisque l'ouvrage consiste en une collection de textes déjà parus. L'auteure se défend toutefois de tomber dans la pratique du « *box set* », courante dans le domaine de la musique populaire, en soutenant dans la préface qu'elle a surtout le souci de préserver l'intelligibilité de son argumentation d'ensemble... Quoi qu'il en soit, *The Democratic Paradox* constitue une lecture obligatoire pour ceux et celles qui s'intéressent à la variante du projet de démocratie radicale que C. Mouffe a élaborée en 1985 avec Ernesto Laclau dans leur œuvre magistrale *Hegemony and Socialist Strategy* (nouvelle édition chez Verso, en avril 2001). Le tableau des thèmes abordés et la synthèse proposée sont imposants. Cependant, cela n'empêche pas le lecteur de trouver rapidement le fil conducteur de l'ouvrage. Fidèle à sa conception du politique, l'auteure défend avec vigueur, et en ne dédaignant pas la polémique, la nécessité d'une refondation à gauche de la démocratie contemporaine, laquelle fait face à un prétendu consensus incontestable portant sur ses fondements et sur leur application.

L'argument central que soutient C. Mouffe repose sur le constat que le triomphalisme qui marque, en pratique et en théorie, la démocratie néolibérale

depuis la fin de la Guerre froide et l'intensification de la mondialisation occulte ce qu'inaugure la révolution démocratique moderne. Loin d'en signaler la victoire, l'hégémonisme néolibéral constituerait une menace pour les fondements de la démocratie. Reprenant les idées de Claude Lefort, C. Mouffe affirme dès les premières pages de l'introduction (p. 1 et s.) que le génie de la révolution démocratique consiste à avoir fait du pouvoir un « lieu vide », instituant ainsi un ordre symbolique dans lequel nul ne peut prétendre être associé consubstantiellement au pouvoir. La mise en forme démocratique des relations sociales et le discours des droits de la personne qui l'accompagne tendent ainsi à nourrir une contestation continue des lieux de pouvoir autocratique et non négocié. Aucun discours ne peut dès lors prétendre rendre inconditionnellement raison des relations de pouvoir ou complètement recouvrir les antagonismes que celles-ci génèrent, puisque le lieu du pouvoir à partir duquel un tel discours pourrait s'énoncer demeure inoccupable. Les « repères de la certitude », qui donnent consistance à l'espace sociopolitique, frôlent alors toujours la dissolution. Selon C. Mouffe, l'apparence d'un trop-plein de consensus occulte cette « indécidabilité » constitutive de l'ordre symbolique de la démocratie et risque d'exclure des divers espaces publics la négociation agonique des antagonismes sociaux. L'attrait ressenti dans l'opinion pour les mouvements d'extrême droite reposant sur des valeurs intransigeantes exprimerait justement l'absence de véritables débats au sein des institutions politiques traditionnelles. Dans ces conditions seulement, l'*antagonisme* (la relation ami/ennemi) se substitue à l'*agonisme* (la relation ami/adversaire) et la légitimité du débat entre positions opposées est négligée au profit de la « bonne gouvernance ». Reconstituer sur d'autres fondements la démocratie contemporaine exigerait donc, dans un premier temps, de reconnaître, suivant Carl Schmitt, l'antagonisme constitutif des relations sociales (puisque celles-ci exigent toujours la délimitation d'un « nous » qui risque de s'articuler au détriment d'un « eux ») (chapitre deux), afin, dans un deuxième temps, de nourrir la création d'espaces pour le débat agonique. C'est ce que C. Mouffe nomme le « pluralisme agonique » (chapitre quatre). Il s'agit de reconnaître l'irréductibilité de l'Altérité (ou « l'extérieur constitutif » suivant, cette fois-ci, l'expression de Jacques Derrida) dans toutes les articulations d'identités ou de projets collectifs. C'est d'ailleurs ici que réside le « paradoxe démocratique » : au moment même où le discours de la démocratie confère la souveraineté et l'autodétermination au peuple – au « nous » –, il y a quasi-impossibilité de reconnaître l'écart que représente l'Altérité. Et cela, même si le « nous » est contaminé par l'extérieur constitutif, qui vient ainsi contrarier l'autonomie, c'est-à-dire la capacité de se donner sa propre loi. Cependant, à l'opposé de William Connolly, C. Mouffe insiste sur le fait que l'ouverture complète à l'Altérité préconisée par une certaine forme de postmodernisme n'est pas une solution tenable. Que l'ordre symbolique de la démocratie repose sur l'indécidabilité n'élimine pas l'appel incontournable à la décision et le moment nécessaire de la clôture, avertit constamment l'auteure (s'inspirant ainsi de l'idée formulée par J. Derrida que l'indécidabilité propre à l'aporie exige un « coup de force »). Tout projet politique – même celui du pluralisme agonique

– repose sur la délimitation d'un « nous » en face d'un « eux ». Aussi, contrairement à la démocratie délibérative proposée par Jürgen Habermas, dans laquelle tout serait débattu par tous, peut-on dire qu'il n'y a pas ici de démocratie sans exclusion, mais pas davantage d'exclusion sans contestation, et certainement pas d'exclusion sans responsabilité (p.105).

Selon C. Mouffe, ce paradoxe anime la tension entre le discours de la démocratie et le discours libéral qui l'accompagne dès les débuts de la modernité. Contre tous ceux qui veulent les réconcilier – notamment John Rawls – elle veut plutôt les dissocier. Certes, le discours libéral des droits universels alimente une contestation continuelle des relations d'inclusion-exclusion générées par la constitution et la mise en pratique du pouvoir fondé sur le peuple, sur le « nous ». En même temps, cependant, on ne peut mettre en pratique les droits libéraux sans auparavant délimiter qui les détient et quel sera leur sens, ce qui nécessite la détermination de ceux qui en seront exclus et prépare une nouvelle contestation (p. 44). Au cœur du paradoxe démocratique suggère l'auteure, pluralisme et consensus se nient réciproquement sans toutefois s'éliminer.

Pour donner une consistance théorique au projet de refondation à gauche de la démocratie, C. Mouffe s'en prend à ses contradicteurs, principalement J. Rawls et J. Habermas. En fait, une bonne partie de son ouvrage, comme c'était déjà le cas dans *The Return of the Political* et *Le politique et ses enjeux*, est consacrée à dévoiler comment ces auteurs éclipsent le politique (au sens de *polemos*) afin de fonder, sur une certaine rationalité prétendument incontestable, la politique (au sens de *polis*) (p. 101). Chez J. Rawls, C. Mouffe affirme que l'occultation du politique a lieu au moment où il renvoie tous les débats portant sur la valeur fondamentale des principes libéraux au seul jugement moral, ce qui les rend essentiellement imperméables à la contestation publique. Revêtu de moralité, le « consensus rationnel » sur les principes de la démocratie libérale que propose ainsi J. Rawls exile l'adversaire du libéralisme dans la sphère de l'irrationnel, de l'immaturité ou de l'hérésie (p. 31). Contre J. Rawls, C. Mouffe rappelle que le consensus sur les principes libéraux exige leur répétition continuelle, ce qui n'évite aucunement le jugement. En suivant Ludwig Wittgenstein (chapitre trois), C. Mouffe affirme que la démocratie est d'abord un ensemble de pratiques sociales constitutives d'un « mode de vie », qui, en se répétant, sont toujours ouverts à la réinterprétation et à la réarticulation. Chez J. Habermas, le politique tend à disparaître lorsque la délibération collective atteint son apogée (p. 88 et s.). Une fois achevée, la « situation idéale de parole » est censée domestiquer le politique par la voie du débat libre et fournir aux décisions une légitimité démocratique. D'après C. Mouffe, ce pluralisme procédural néglige l'antagonisme qui accompagne la formation des identités collectives. Puisque aucune position ne peut s'articuler sans en évoquer une autre – d'où l'incontournabilité de l'extérieur constitutif – et sans risquer de restreindre l'articulation de l'autre – d'où l'irréductibilité de l'antagonisme –, C. Mouffe soutient qu'il est impossible d'accommoder un pluralisme illimité sans obscurcir le politique. C'est donc par souci profond de vouloir (re)penser le politique et son rapport à l'ordre

symbolique de la démocratie que C. Mouffe s'oppose à ceux qui veulent l'évacuer au profit d'un consensus inconditionnel sur les principes dits démocratiques. En ce sens, C. Mouffe s'associe clairement à ce projet en pensée politique qui, s'inspirant de J. Derrida, Jacques Lacan et autres, vise à penser le politique dans le contexte d'une certaine « métaphysique de l'absence ».

En conclusion, C. Mouffe prend position plus ouvertement qu'ailleurs dans ses écrits sur l'éthique du pluralisme agonique. On a l'impression qu'elle veut répondre directement à ceux qui l'ont accusée d'avoir négligé la nécessité de penser les conséquences éthiques de la métaphysique de l'absence [voir Simon Critchley, *Ethics, Politics and Subjectivity: Essays on Derrida, Levinas and Contemporary French Thought*, Londres/New York, Verso, 1999, p. 283]. Suivant de près les enseignements de J. Lacan, de Slavoj Žižek et de J. Derrida, Mouffe propose une « éthique de discordance » (« *ethics of disharmony* », p.137). Il s'agit essentiellement d'une reconnaissance de l'irréductibilité du rapport antagonique à l'Altérité et de la violence performative qui accompagne toutes les décisions. Le pluralisme agonique que défend l'auteur admet la responsabilité inévitable envers autrui qui définit le pluralisme tout en nous obligeant à reconnaître que cette responsabilité est incapable d'extirper l'antagonisme (c'est-à-dire le politique) des relations sociales. Le rapport antagonique à l'Altérité constitue en ce sens une barre infranchissable (« *prohibitive bar* », p.136) pour l'éthique du pluralisme de la même façon que la justice constitue la barre infranchissable du droit chez J. Derrida.

The Democratic Paradox s'inscrit dans le projet de la démocratie radicale inaugurée dans *Hegemony and Socialist Strategy*. Il s'agit donc d'un livre indispensable pour ceux et celles qui suivent la « repolitisation du marxisme », suivant l'expression de S. Critchley. Par contre, on peut se demander si l'auteur pousse vraiment les choses plus loin dans cet ouvrage ou si elle se contente de répéter les éléments acquis. En fait, il s'agit probablement de la faiblesse de tous bons « box set ».

Marc G. Doucet
St. Mary's University